



RAPPORT D'ACTIVITE 2 0 1 1



LE MOT DU PRESIDENT



Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Conformément à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'activité de notre Société au cours de l'exercice 2011, et de soumettre à votre approbation, les comptes résultant des états financiers au 31 décembre 2011.

L'exercice 2011 s'est déroulé dans un environnement national marqué par la crise aigüe consécutive aux élections présidentielles de novembre 2010.

A cet égard, notre groupe a payé un lourd tribut à la crise avec la disparition tragique le 04 avril 2011 de Monsieur Yves LAMBELIN, Directeur Général de SIFCA et de deux de ses collaborateurs, ainsi que celle, en mai, d'employés du Groupe à TOUPAH et IROBO.

Nous exprimons notre infinie reconnaissance aux pouvoirs publics, à tous les Ivoiriens et à la communauté internationale qui se sont associés au Groupe SIFCA pour leur rendre hommage.

Début 2011, l'activité a été perturbée par la fermeture des banques, des ports et du fait du climat d'insécurité qui prévalait alors.

Dans ce contexte difficile tout a néanmoins été mis en œuvre pour poursuivre nos activités agricoles et industrielles et l'impact économique de la crise aura somme toute été limité pour SAPH.

Les cours du caoutchouc sur le marché mondial ont enregistré une hausse significative de 27,14 % par rapport à l'exercice 2010 (2 123 FCFA le kg en 2011 contre 1 670 FCFA en 2010).

Le traitement des maladies foliaires et le recrutement de saigneurs ont permis d'accroître la quantité produite de caoutchouc propre de 2.220 tonnes par rapport à 2010.

Les dispositions exceptionnelles mises en œuvre pour assurer la continuité de la paie des planteurs villageois pendant la crise et des importations plus importantes de fonds de tasse du Libéria nous ont permis d'enregistrer une augmentation de 7.883 tonnes d'achats de caoutchouc par rapport à l'exercice 2010.

Le niveau exceptionnellement élevé du chiffre d'affaires 194,549 milliards de FCFA contre 140,238 milliards de FCFA en 2010, est dû à l'évolution des cours mondiaux du caoutchouc.

Les progrès enregistrés dans la maîtrise des charges permettent d'obtenir un résultat net de 45,628 milliards de FCFA contre 32,519 milliards en 2010.

Cet excellent résultat dans un contexte difficile, nous permet de vous proposer un dividende brut de 7 700 FCFA par action, le même qu'en 2010.

Nous poursuivons les efforts d'investissement pour renouveler le verger et pour mettre l'outil industriel en état d'offrir au marché les qualités exigées par nos clients et donc d'optimiser les résultats des prochaines années.

Les nouvelles taxes instaurées par l'Etat sur le chiffre d'affaires et sur le foncier auront un impact négatif sur les niveaux de résultats et sur le rythme d'investissement.

Nous comptons sur les pouvoirs publics pour revenir sur ces dispositions en 2013 dans le cadre des négociations engagées par les professionnels de la filière et l'Etat.

Votre appui nous est indispensable pour poursuivre le développement de la SAPH.

Je vous remercie.

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-Louis Billon





CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.	Jean Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration
2.	SIPH RP : Olivier de SAINT SEINE	Administrateur
3.	SIFCA RP : Nazaire GOUNONGBE	Administrateur
4.	SIFCOM RP : Pierre BILLON	Administrateur
5.	Compagnie Financière Michelin RP : Jacques-Philippe HOLLAENDER	Administrateur
6.	MICHELIN FINANCE (PAYS-BAS) B.V RP : Thierry SERRES	Administrateur
7.	Bertrand VIGNES	Administrateur
8.	Alassane DOUMBIA	Administrateur
9.	Yves ROLAND	Administrateur
10.	Coulibaly TIEMOKO	Administrateur
11.	Maurice YAPO BOTOH	Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars Côte d'Ivoire	01 BP 3989 Abidjan 01
PriceWaterhouseCoopers	01 BP 1361 Abidjan 01

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Ernst & Young	01 BP 2715 Abidjan 01
KPMG CI	01 BP 3172 Abidjan 01

DIRECTION GENERALE

Marc GENOT	Directeur Général
Banga AMOIKON	Directeur Général Adjoint





SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
ORDRE DU JOUR	5
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH	6
CHIFFRES CLES	7
RAPPORT DE GESTION	11
TABLEAU COMPARATIF BILANS 2011 & 2010	13
TABLEAU COMPARATIF COMPTES DE RESULTAT 2011 & 2010	14
TABLEAU COMPARATIF TARIFE 2011 & 2010	15
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	16
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	18
PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	24





ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.
2. Lecture et approbation du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.
3. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Economique.
Approbations desdites conventions.
4. Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs.
5. Affectation des résultats.
6. Renouvellement du mandat de six Administrateurs.
7. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
8. Nomination de deux Commissaires aux Comptes suppléants
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.





FICHE SIGNALETIQUE DE LA SAPH

RAISON SOCIALE

Société Africaine de Plantations d'Hévéas

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
inscrite à la Côte Officielle de la Bourse Régionale
des Valeurs Mobilières

DATE DE CREATION

29 décembre 1956

CAPITAL SOCIAL

14 593 620 855 F CFA

Divisé en 5 111 601 actions de 2 855 F CFA de
nominatif

ADRESSE

Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions

Abidjan – Zone Portuaire

01 B.P 1322 Abidjan 01

Site web : www.saph.ci

Téléphone : (225) 21 75 76 76

Télécopie : (225) 21 75 76 43

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Bureaux/Promotions hévéïcoles :
Abidjan (Siège social) – Abengourou –
Aboisso – Adzopé – Bettié – Bonoua – Dabou
– Daoukro – Tiassalé – Gagnoa – Grand-Bé-
réby – Issia-Daloa – San-Pedro – Soubré –
Yacolidabouo.

Unités agricoles intégrées
Bettié – Bongo – Ousrou – Rapides-Grah
– Toupah

SUPERFICIE PLANTEE

21 602 Hectares

SUPERFICIE EN SAIGNEE

17 550 Hectares

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2011

6 088 employés

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2011

SIPH	68,06%
AUTRES PRIVES	22,05%
C.F. MICHELIN	09,89%





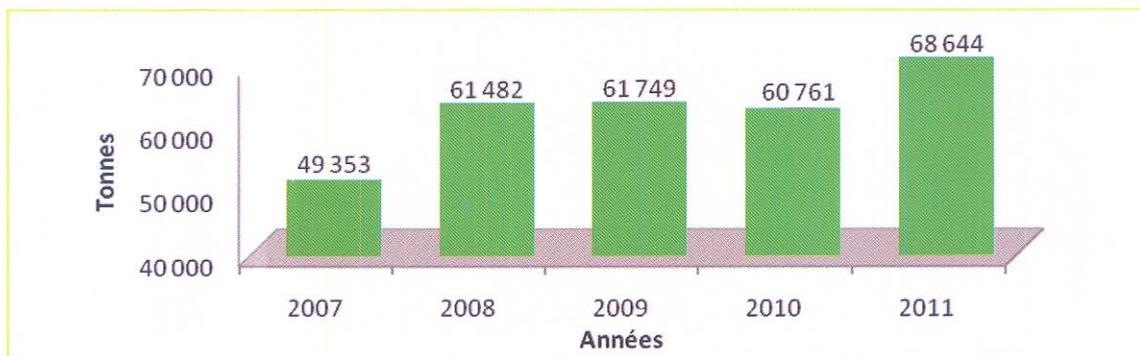
CHIFFRES CLES

Evolution de la production propre



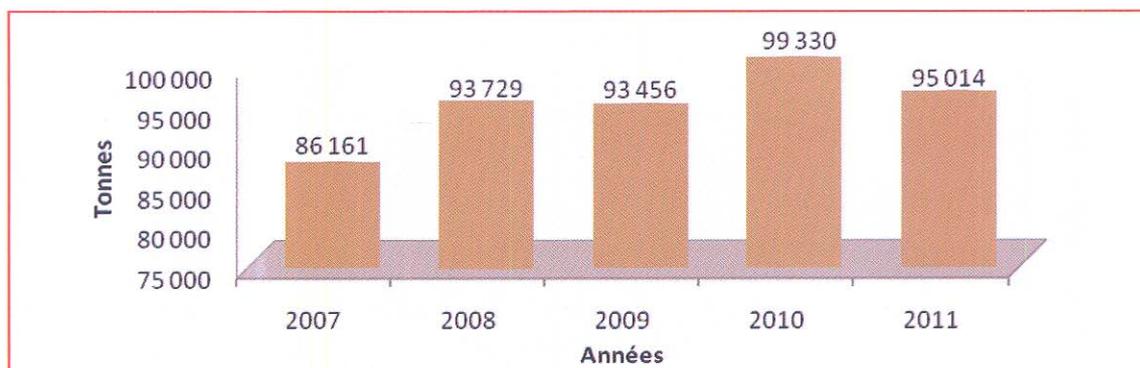
Le traitement préventif des arbres contre les maladies foliaires et une politique de recrutement plus agressive de la main d'œuvre pour la saignée nous ont permis d'accroître la quantité produite de caoutchouc propre de 2.220 tonnes par rapport à 2010.

Evolution des achats planteurs



Le volume des achats de fonds de tasse progresse de 7.883 tonnes pour s'établir à 68.644 tonnes en 2011. Cette performance résulte du soutien financier des planteurs villageois pendant la crise postélectorale et de l'importation de 6.143 tonnes du Libéria en 2011 contre 4.780 tonnes en 2010.

Evolution de la production usinée



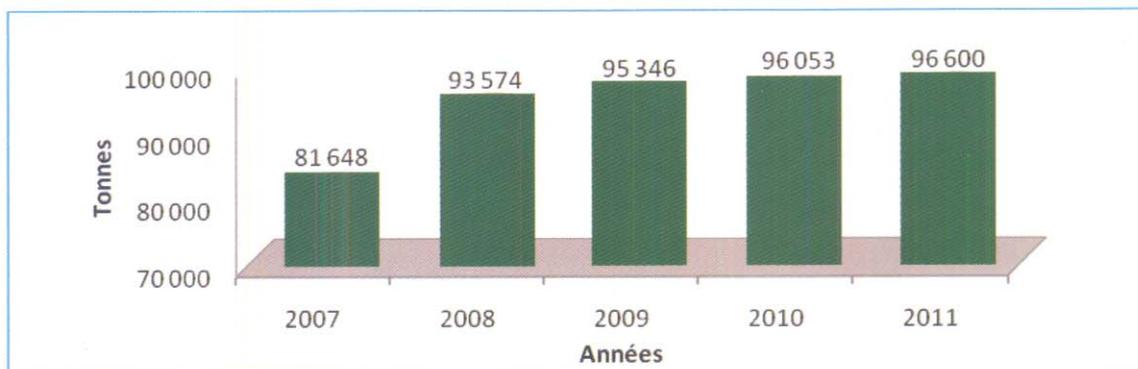
Les problèmes d'approvisionnement en énergies et en autres consommables durant la crise postélectorale ainsi qu'une faible demande du marché européen liée à la crise économique durant le quatrième trimestre ont affecté notre production industrielle 2011.





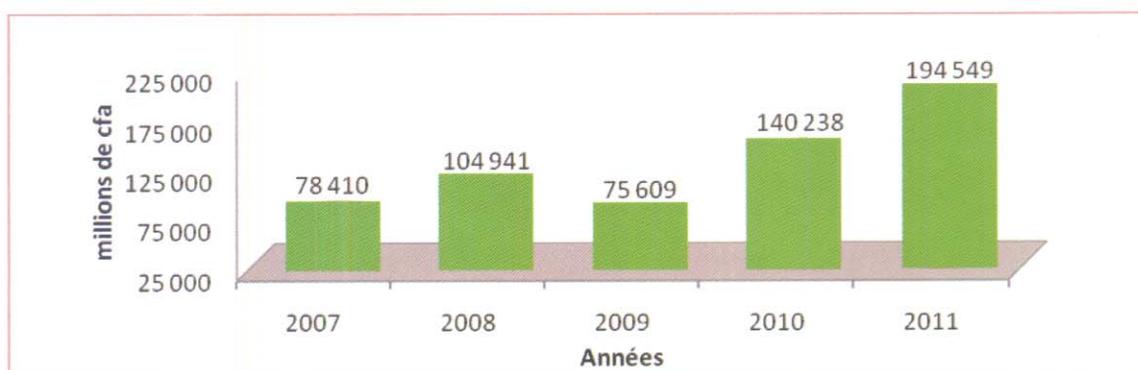
CHIFFRES CLES

Evolution des quantités vendues



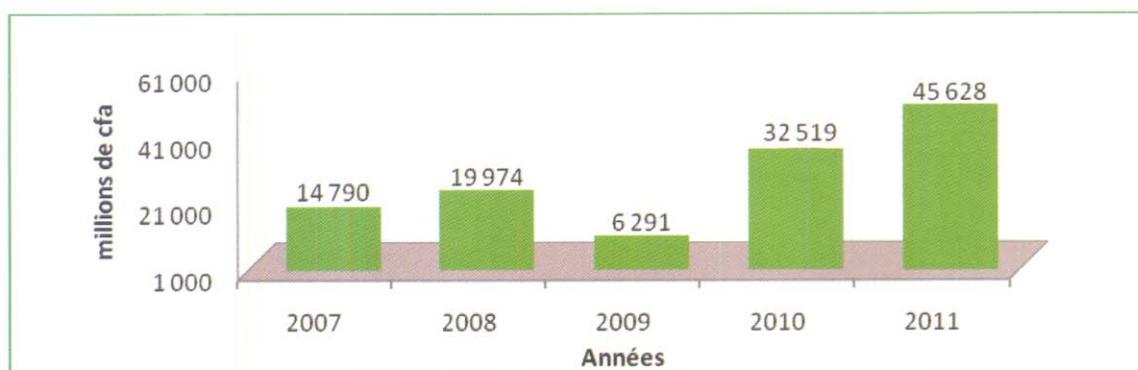
Une relative stabilité des quantités vendues en 2011 par rapport à 2010.

Evolution du chiffre d'affaires



Le cours moyen du caoutchouc sur le marché international a été élevé durant les trois premiers trimestres de 2011, d'où l'augmentation significative du chiffre d'affaires.

Evolution du résultat net



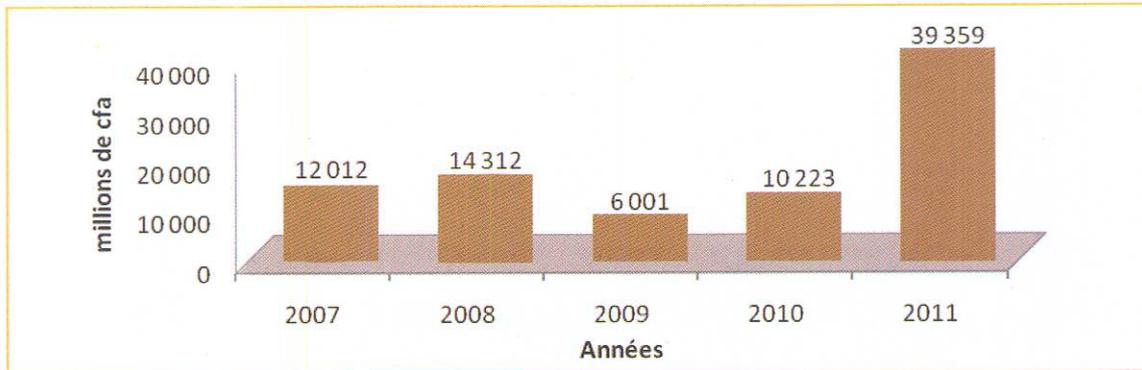
La progression du résultat net est due à la hausse importante du chiffre d'affaires en 2011.



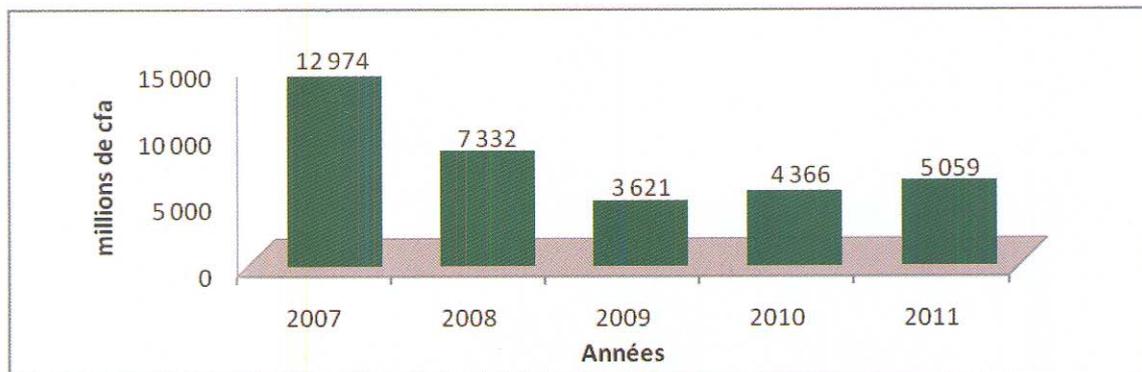


CHIFFRES CLES

Dividendes versés

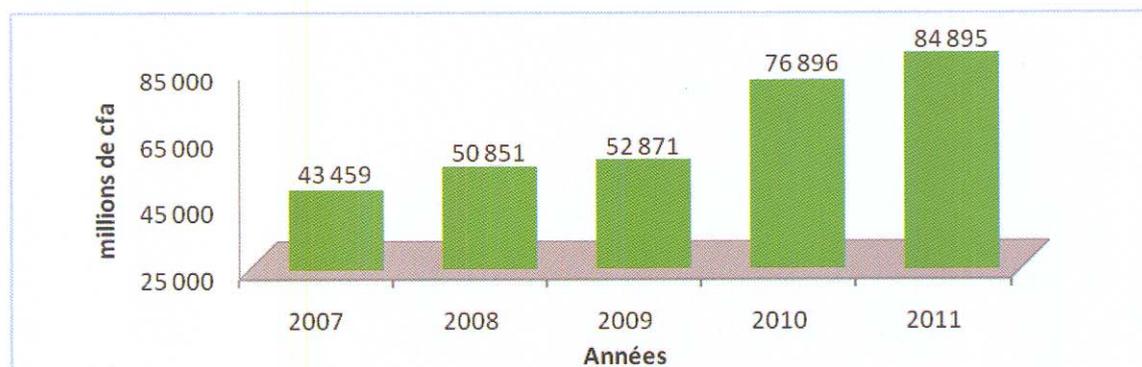


Investissements



Le faible niveau d'investissement en 2011 par rapport au budget approuvé par le Conseil d'Administration est dû à la crise post électorale survenue pendant la période de planting et qui n'a pas permis à nos sous-traitants de poursuivre leurs travaux.

Evolution des capitaux propres



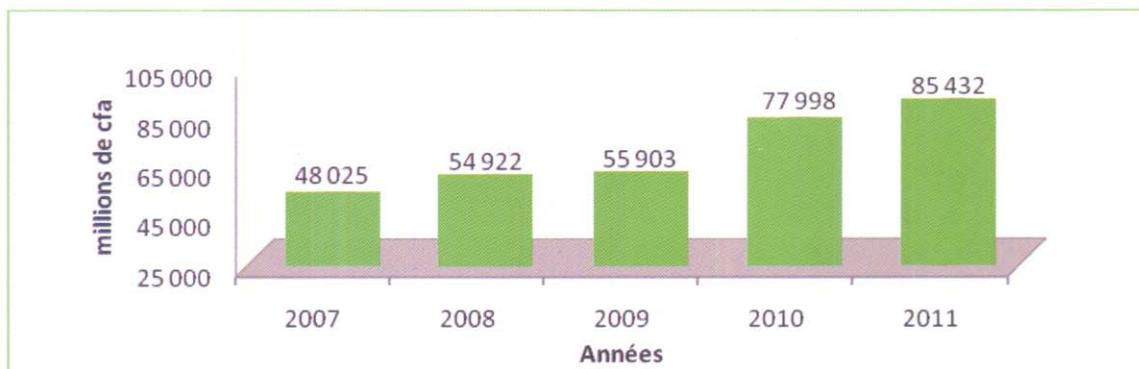
Les capitaux propres sont renforcés par le résultat 2011.





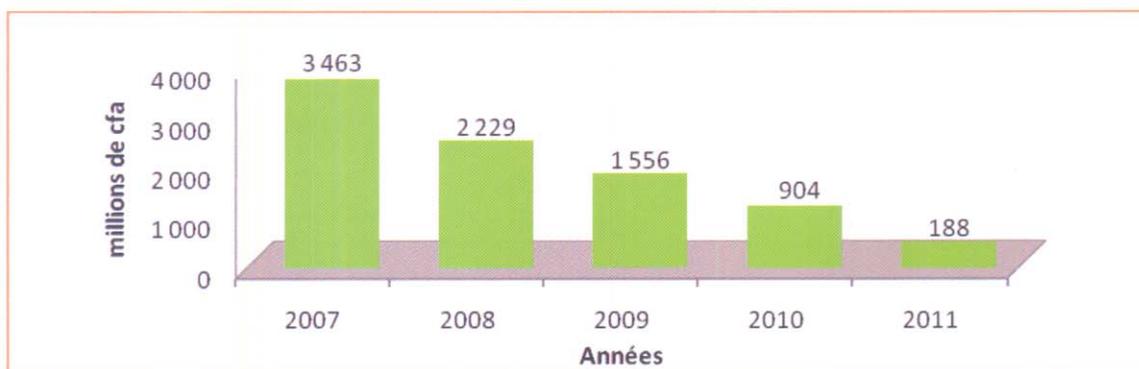
CHIFFRES CLES

Evolution des ressources stables



La situation financière se trouve également renforcée.

Dettes à long et moyen terme



La SAPH continue d'honorer ses engagements auprès des banques.





A- CONTEXTE GENERAL

Au plan international

L'année 2011 est marquée par des cours de caoutchouc qui connaissent des niveaux élevés jusqu'en septembre. Ils baissent par la suite pour atteindre une moyenne annuelle de 2.123 Francs CFA le kilogramme.

Au plan interne

L'année 2011 est caractérisée par une hausse du résultat net de la société, la crise postélectorale n'ayant finalement eu qu'un impact limité sur nos activités.

B- ACTIVITE

Production propre et achats extérieurs

La production des plantations de la SAPH connaît une nette progression entre 2010 et 2011 en raison du traitement des arbres en vue de juguler les maladies foliaires survenues en 2010. Le manque de main d'œuvre reste toujours un problème même si elle a été en partie résorbée au cours de l'année. La surface en saignée reste stable en 2011.

Dans un contexte de forte concurrence, la SAPH gagne quelques parts du marché des achats aux planteurs villageois (62.501 tonnes en 2011 contre 55.981 tonnes en 2010).

Nos achats au Libéria progressent de 1.363 tonnes.

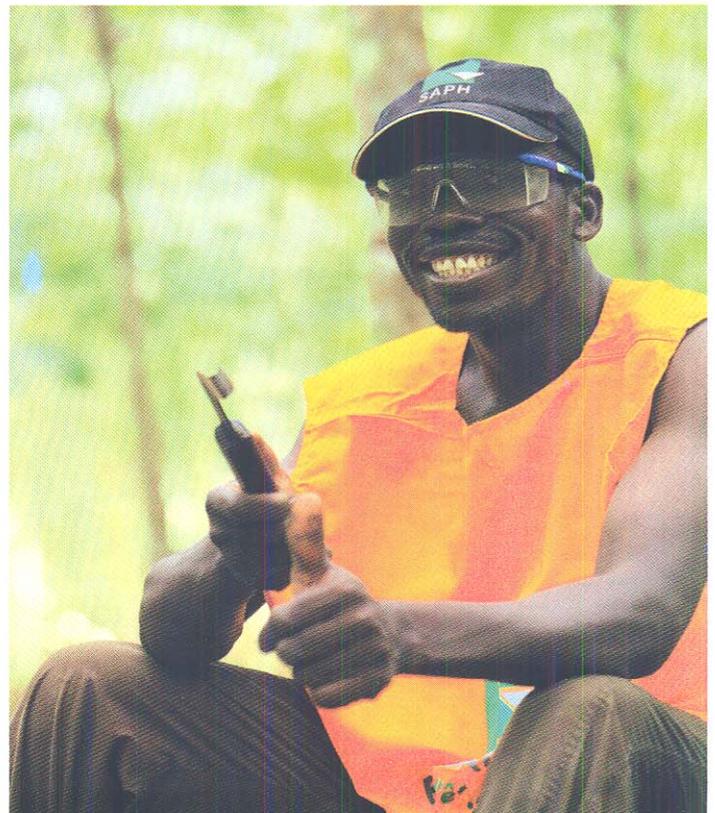
Production usinée

Les problèmes d'approvisionnement en énergies et en autres consommables durant la crise postélectorale ainsi que la diminution du nombre de jours de production durant le quatrième trimestre 2011 expliquent la baisse de notre production usinée en 2011 : 95.014 tonnes contre 99.330 tonnes en 2010.

Ventes et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 194.549 millions de francs CFA en 2011 contre 140.238 millions de francs CFA en 2010. Sa hausse s'explique par l'évolution des cours mondiaux du caoutchouc en 2011.

La production vendue reste relativement stable entre 2011 et 2010.





RAPPORT DE GESTION

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissements et provisions, s'élèvent à 38.706 millions de francs CFA en 2011 contre 35.610 millions de francs CFA pour l'exercice 2010.

Cette hausse s'explique essentiellement par :

- des frais bancaires et d'assistance technique liés respectivement au paiement des dividendes versés en 2011 et à la progression du chiffre d'affaires.
- les autres services extérieurs (gardiennages et sécurités, missions, etc.) ainsi que les charges de transport en rapport avec la crise postélectorale.
- la progression des charges du personnel.

Service de la dette

SAPH a continué à honorer ses engagements auprès des établissements prêteurs.

Résultat net

Le résultat net d'impôts s'établit à 45.628 millions CFA au titre de l'exercice 2011 contre 32.519 millions CFA en 2010.

C- PERSPECTIVES

La production agricole, les achats aux planteurs villageois, la production usinée, les ventes ainsi que le cours moyen international du caoutchouc sont en ligne avec le budget à fin Avril.

La Loi de Finance 2012 a institué deux impôts visant spécifiquement la filière hévéicole :

- Impôt foncier sur les exploitations agricoles des entreprises agro-industrielles : 15 000 francs par hectare d'hévéa planté
- Taxe sur le caoutchouc granulé spécifié : 5% sur le chiffre d'affaires lorsque le prix international moyen mensuel du kilo gramme est égal ou supérieur à 1.000





TABLEAU COMPARATIF BILANS 2011 & 2010

ACTIF	2011	2010	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Frais d'établissement	0	0	0	N/A
Immobilisations incorporelles	8 675 236 347	8 722 636 287	-47 399 940	-1%
Immobilisations corporelles	30 585 499 896	29 651 356 724	934 143 172	3%
Immobilisations financières	545 152 028	606 736 523	-61 584 495	-10%
Total actif immobilisé	39 805 888 271	38 980 729 534	825 158 737	2%
Actif circulant H.A.O		2 340 000	-2 340 000	-100%
Stocks	36 526 350 036	26 320 323 090	10 206 026 946	39%
Créances et emplois assimilés	28 659 295 707	35 735 479 205	-7 076 183 498	-20%
Total actif circulant	65 185 645 743	62 058 142 295	3 127 503 448	5%
Total trésorerie - actif	2 703 023 890	847 396 550	1 855 627 340	219%
Ecart de conversion - actif	0	0	0	N/A
TOTAL ACTIF	107 694 557 904	101 886 268 379	5 808 289 525	6%

PASSIF	2011	2010	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Capital social	14 593 620 855	14 593 620 855	0	0%
Primes et réserves	17 753 939 124	24 594 307 172	-6 840 368 048	-28%
résultat net	45 538 740 601	32 518 959 652	13 019 780 949	40%
Provisions réglementées et dettes assimilées	6 919 443 318	5 189 582 490	1 729 860 828	33%
Total capitaux propres	84 805 743 898	76 896 470 169	7 909 273 729	10%
Dettes financières et ressources assimilées	188 468 416	903 839 947	-715 371 531	-79%
Provisions financières pour isques et charges	348 060 695	198 068 938	149 991 757	76%
Total dettes financières	536 529 111	1 101 908 885	-565 379 774	-51%
Total ressources stables	85 342 273 009	77 998 379 054	7 343 893 955	9%
Total passif circulant	22 116 337 975	19 386 129 922	2 730 208 053	14%
Total trésorerie - passif	231 370 618	4 501 759 403	-4 270 388 785	-95%
Ecart de conversion - passif	0	0	0	N/A
TOTAL PASSIF	107 689 981 602	101 886 268 379	5 803 713 223	6%





TABLEAU COMPARATIF COMPTES DE RESULTAT 2011 & 2010

CHARGES	2011	2010	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Achats de marchandises	74 736 980	73 832 015	904 965	1%
Achats de matières premières et fournitures liées	102 601 158 320	68 998 082 641	33 603 075 679	49%
Variation de stocks	-9 431 902 622	-3 167 539 002	-6 264 363 620	198%
Autres achats	11 443 170 354	10 752 016 380	691 153 974	6%
Variation de stocks	-261 417 596	-320 344 471	58 926 875	-18%
Transport	3 274 045 267	2 712 350 431	561 694 836	21%
Services extérieurs	10 828 606 662	9 361 816 041	1 466 790 621	16%
Impôts & taxes	896 423 231	965 829 893	-69 406 662	-7%
Autres charges	457 584 767	662 947 632	-205 362 865	-31%
Charges de personnel	11 992 708 722	11 401 842 911	590 865 811	5%
Dotation aux amortissements & provisions	3 948 447 351	4 026 107 414	-77 660 063	-2%
Total des charges d'exploitation	135 823 561 436	105 466 941 885	30 356 619 551	29%
Total des charges financières	134 043 253	228 337 962	-94 294 709	-41%
Total des charges sur activités ordinaire	135 957 604 689	105 695 279 847	30 262 324 842	29%
Total des charges hors activités ordinaires	1 957 005 003	1 827 493 850	129 511 153	7%
Impôts sur le résultat	14 804 596 261	10 575 837 719	4 228 758 542	40%
TOTAL DES CHARGES	152 719 205 953	118 098 611 416	34 620 594 537	29%

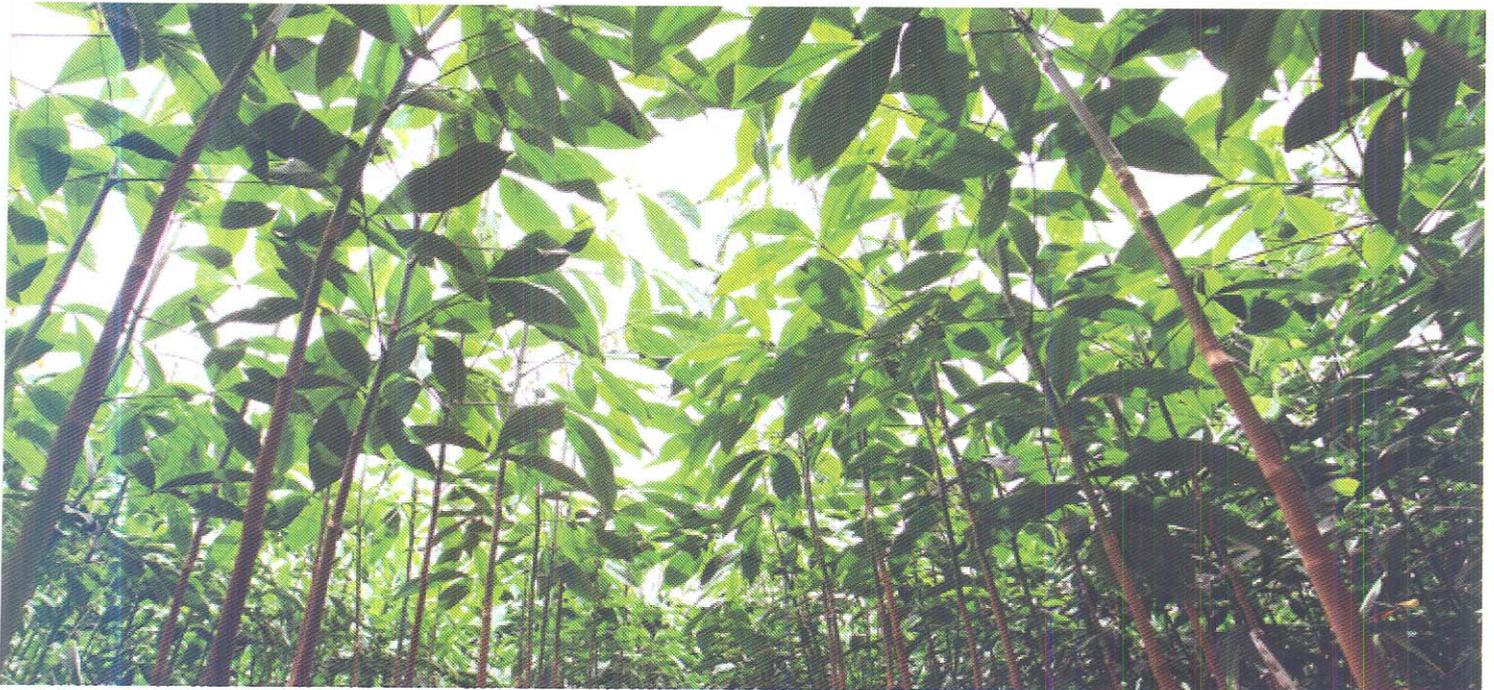
PRODUITS	2011	2010	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Ventes de produits fabriqués	191 305 643 058	137 444 188 830	53 861 454 228	39%
Travaux & services vendus	1 184 290 429	986 296 121	197 994 308	20%
Production stockée (ou déstockage)	289 998 393	6 712 488 461	-6 422 490 068	-96%
Production immobilisée	2 139 440 006	1 629 099 904	510 340 102	31%
Marque brute sur matières	101 750 116 188	80 941 529 677	20 808 586 511	26%
Produits accessoires	1 994 863 478	1 715 510 265	279 353 213	16%
Chiffre d'affaires	194 549 045 141	140 237 524 455	54 311 520 686	39%
<i>dont à l'exportation</i>	<i>191 217 600 439</i>	<i>137 004 389 135</i>	<i>54 213 211 304</i>	<i>40%</i>
Autres produits	495 134 211	49 658 685	445 475 526	897%
Valeur ajoutée	77 591 212 388	58 589 779 945	19 001 432 443	32%
Excédent brut d'exploitation	65 598 503 666	47 187 937 034	18 410 566 632	39%
Reprises de provision	1 348 680	1 463 591 173	-1 462 242 493	-100%
Transferts de charges	130 584 060	132 309 060	-1 725 000	-1%
Total des produits d'exploitation	197 605 550 491	150 224 671 738	47 380 878 753	32%
Résultat d'exploitation	61 781 989 055	44 757 729 853	17 024 259 202	38%
Total des produits financiers	719 537 970	315 070 611	404 467 359	128%
Résultat financier	585 494 717	86 732 649	498 762 068	575%
Total des produits des activités ordinaires	198 325 088 461	150 539 742 349	47 785 346 112	32%
Résultat des activités ordinaires	62 367 483 772	44 844 462 502	17 523 021 270	39%
Total des produits HAO	22 277 836	77 828 719	-55 550 883	-71%
Résultat HAO	-1 934 727 167	-1 749 665 131	-185 062 036	11%
TOTAL DES PRODUITS	198 347 366 297	150 617 571 068	47 729 795 229	32%
RESULTAT NET	45 628 160 344	32 518 959 652	13 109 200 692	40%





TABLEAU COMPARATIF TARIFE 2011 & 2010

TAFIRE	2011	2010	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Ressources nettes de financement:				
Dividendes	-39 359 327 700	-10 223 202 000	-29 136 125 700	285%
Capacité d'autofinancement globale	51 509 986 182	36 887 614 607	14 622 371 575	40%
Augmentation de capital	0	0	0	N/A
Emprunts	0	0	0	N/A
Total ressources nettes de financement	12 150 658 482	26 664 412 607	-14 513 754 125	-54%
Emplois à financer:			0	N/A
Investissement net	4 827 131 990	4 184 030 015	643 101 975	15%
Variation du Besoin de financement	482 138 836	22 182 203 148	-21 700 064 312	-98%
Emplois économiques à financer	5 309 270 826	26 366 233 163	-21 056 962 337	-80%
Emplois HAO	7 660 000	0	7 660 000	N/A
Emplois financiers contraints	715 371 531	651 982 039	63 389 492	10%
Total emplois à financer	6 032 302 357	27 018 215 202	-20 985 912 845	-78%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	6 118 356 125	-353 802 595	6 472 158 720	-1829%
Variation du fonds de roulement	6 608 154 961	21 828 400 553	-15 220 245 592	-70%





RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux Actionnaires
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)
01 BP. 1 322
Abidjan 01

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. **Opinion sur les états financiers annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.





Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

2. Autres vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 23 mars 2012

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Associé





RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Acte, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personnes interposées.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.





Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

1.1. Convention de gestion de trésorerie

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean Louis Billon,
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA,
- Monsieur Pierre Billon, représentant la société SIFCOM,
- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia.

Nature et modalités

Les parties (SIFCA, SAPH, SUCRIVOIRE et PALMCI) conviennent de se consentir mutuellement des avances de trésorerie à la demande de celle des parties qui en ressentira le besoin. L'avance est productive d'intérêt à un taux qui sera la moyenne des taux moyens des emprunts à court terme et des dépôts à terme. Cette convention a pris effet le 16 février 2011.

Le montant total avancé par SAPH à PALMCI au cours de l'exercice 2011 dans le cadre de la convention est de 18 165 millions F.CFA et le revenu financier généré par cette opération est de 225 millions F.CFA. Le solde de cette avance en trésorerie au 31 décembre 2011 s'élève à 7 053 millions de F.CFA.

Le montant total avancé par SAPH à SUCRIVOIRE au cours de l'exercice 2011 dans le cadre de la convention est de 5 000 millions F.CFA et le revenu financier généré par cette opération est de 41 millions F.CFA. Le solde de cette avance en trésorerie au 31 décembre 2011 s'élève à 4 034 millions de F.CFA.





2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2011

2.1 Convention d'Assistance Technique avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean Louis Billon,
- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Pierre Billon, représentant la société SIFCOM,
- Monsieur Jacques Hollander, représentant de société CFM,
- Monsieur Thierry Serres, représentant de la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Olivier De-Saint-Seine, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

La SIPH apporte à la SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 0,6% du chiffre d'affaires hors taxe et hors élément exceptionnel.

Cette convention a pris effet le 1^{er} janvier 2007 et la charge supportée par la SAPH au titre de l'exercice 2011 s'élève à 1 167 millions F.CFA.

2.2 Convention de commercialisation avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean Louis Billon,
- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Pierre Billon, représentant la société SIFCOM,
- Monsieur Jacques Hollander, représentant de société CFM,
- Monsieur Thierry Serres, représentant de la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Olivier De-Saint-Seine, représentant la société SIPH.





Nature et modalités

La SAPH s'est engagée à vendre à la SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1^{er} juillet 1999 et le chiffre d'affaires réalisé par la SAPH dans ce cadre s'élève à 181 milliards de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2011.

2.3 Convention de prestation de services SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean Louis Billon,
- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Pierre Billon, représentant la société SIFCOM,
- Monsieur Jacques Hollander, représentant de société CFM,
- Monsieur Thierry Serres, représentant de la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Olivier de Saint-Seine, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

La SAPH a mis à la disposition de SIPH sur le site de Cavalla Rubber Corporation (CRC), un expert et les compétences nécessaires pour la gestion du projet de construction d'une usine et d'infrastructures hévéicoles. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle forfaitaire de 20 millions de F.CFA. Cette convention a pris effet le 1^{er} mars 2009 pour prendre fin le 28 février 2011.

Les produits facturés par la SAPH au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 3 millions de F.CFA.

2.4 Convention de compte courant avec Cavalla Rubber Corporation (CRC) en présence de SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Marc Genot,
- Monsieur Olivier de Saint-Seine, représentant la société SIPH.



Nature et modalités

La SAPH a consenti à la société Cavalla Rubber Corporation (CRC), une avance en compte courant rémunérée au taux d'escompte BCEAO majoré de 1,5 point, soit un taux de 8,25% au 2 février 2009, date de prise d'effet de la convention.

Le solde de cette avance est de 263 millions de F.CFA au 31 décembre 2011 et les intérêts facturés par la SAPH au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 26 millions de F.CFA hors taxes.

2.5 Convention d'achats de matière première caoutchoucs avec Cavalla Rubber Coporation (CRC)

Administrateurs concernés

- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Marc Genot,
- Monsieur Olivier de Saint-Seine, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

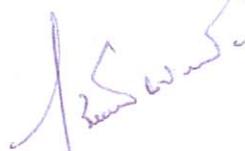
CRC s'engage à fournir à la SAPH de la matière première (caoutchouc) sous la forme de fonds de tasse. Chaque fourniture de matière première fait l'objet d'une convention individuelle qui fixe le prix de vente par la société CRC à la société SAPH. La convention prévoit une avance à hauteur de 80% du montant contracté, le reste (20%) étant payable à la réception de la facture de livraison.

Le solde net de cette dette fournisseur est de 226 millions de F.CFA au 31 décembre 2011 et les achats effectués par la SAPH au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 10 921 millions de F.CFA.

Abidjan, le 23 mars 2012

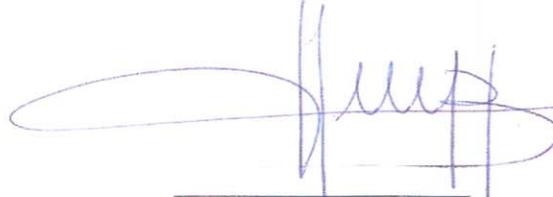
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire



Armand Fandohan
Associé





**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle allouée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Abidjan, le 23 mars 2012

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Associé





PROPOSITION DE
PROJET DES
TEXTES DE
RESOLUTION
DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par un résultat net de 45 628 160 344 F.CFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2011.

(En Francs CFA)

Bénéfice de l'exercice 2011	45 628 160 344
Report à nouveau	14 601 992 494
<hr/>	
Bénéfice à répartir	60 230 152 838
Dotation à la réserve légale	-
Dividende brut	39 359 327 700
Dividende brut/action	7 700
Affectation au report à nouveau	20 870 825 138

Cette résolution est approuvée à





PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, constatant que les mandats d'Administrateurs de :

Monsieur Jean-Louis BILLON,
SIPH (représentée par Monsieur Olivier de SAINT-SEINE),
SIFCOM (représentée par Monsieur Pierre BILLON),
SIFCA (représentée par Monsieur Nazaire GOUNONGBE),
CFM (représentée par Monsieur Jacques-Philippe HOLLAENDER),
Monsieur TIEMOKO COULIBALY.

viennent à expiration, décide de les renouveler pour une durée de six (6) années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Monsieur Jean-Louis BILLON,
SIPH (représentée par Monsieur Olivier de SAINT-SEINE),
SIFCOM (représentée par Monsieur Pierre BILLON),
SIFCA (représentée par Monsieur Nazaire GOUNONGBE),
CFM (représentée par Monsieur Jacques-Philippe HOLLAENDER),
Monsieur TIEMOKO COULIBALY

présents, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité ou incompatibilité leur interdisant d'exercer les fonctions d'Administrateurs de la Société.

Cette résolution est approuvée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, constatant que les mandats de Commissaires aux Comptes titulaires de Mazars Côte d'Ivoire représenté par Monsieur Armand FANDOHAN et PriceWaterHouseCoopers représenté par Monsieur Edouard MESSOU viennent à expiration, décide de les renouveler pour une durée de six (6) années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Messieurs Armand FANDOHAN et Edouard MESSOU, présents, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité ou incompatibilité leur interdisant d'exercer les fonctions de Commissaires aux Comptes de la Société.

Cette résolution est approuvée à





PROPOSITION DE
PROJET DES
TEXTES DE
RESOLUTION
DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

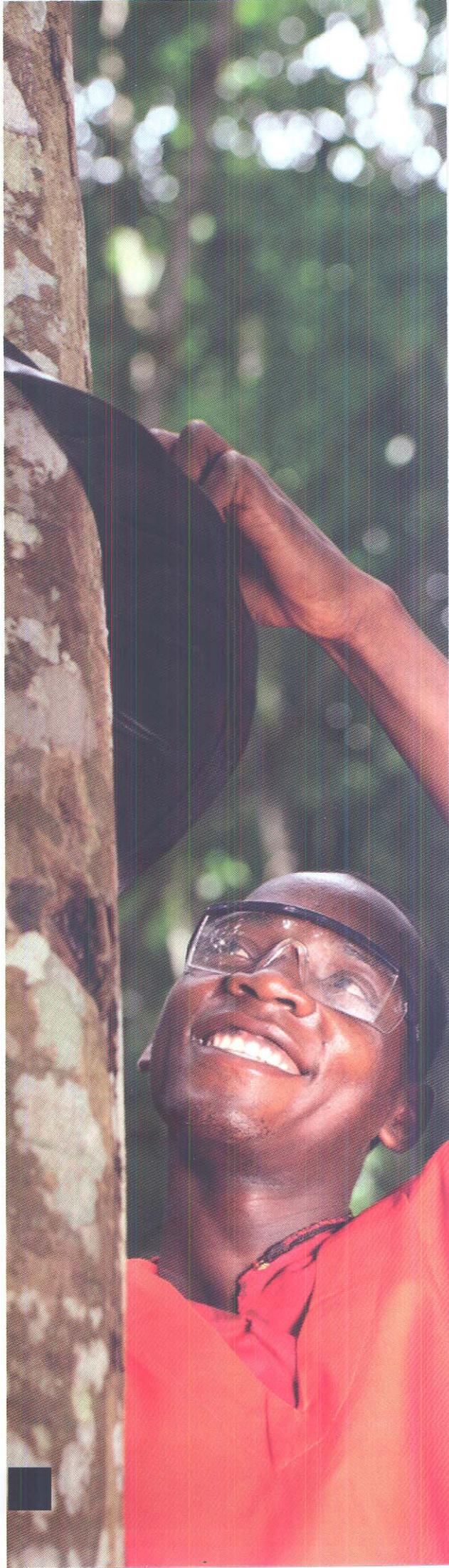
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, décide de nommer ERNST & YOUNG, représenté par Madame Caroline Zamojciowna-Orio, Expert Comptable Diplômé, et Auditeurs Associés en Afrique-KPMG CI, représenté par Monsieur Franck NANGBO, Associé, en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants de la société pour une durée de six (6) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Madame Caroline Zamojciowna-Orio et Monsieur Franck NANGBO, présents, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité ou incompatibilité lui interdisant d'exercer les fonctions de Commissaires aux Comptes suppléants de la Société.

Cette résolution est approuvée à
.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.





CONTACTS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 14 593 620 855 FRANCS CFA
R.C ABIDJAN N° 002059
01 BP 1322 ABIDJAN 01 – République de Côte d'Ivoire
SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE, Immeuble Ex-SIT – Rue des
Galions Abidjan – Zone Portuaire
Site Web: www.saph.ci – E.mail: saph@sifca.ci
Tél: (225) 21 75 76 76 Fax: (225) 21 75 76 43

CORRESPONDANT:

Groupe SIPH 53 Rue du Capitaine Guynemer – 93400
Courbevoie- France
Tél : (33) (0)1 41 16 28 00 Fax : (33) (0)1 14 16 28 32
Site Web : www.siph.com





SAPH au service du développement depuis 1956

01 B.P 1322 Abidjan 01 Tél.: (225)21757676 - Fax.:(225) 21 75 76 40